

DEPARTEMENT
DE L'OISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

Séance du 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Date de la convocation
16 mars 2026

Objet de la délibération
**Récolement
des archives**

L'an deux mille vingt-six, et le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Laëtitia ROULET - M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - M. Michel BIRCK - Mme Mirjana ILIC - M. Yves NEMBRINI - Mme Isabelle FRILLAY - M. Xavier DARCHE - Mme Nora LARIBI - M. Quentin TOLCK - Mme Dorothée PIERARD - M. Stéphane GRAS - Mme Laurence GEFFROY - M. Didier DUCHAUSSOY - Mme Christelle DELVAL - M. Patrick GOSSET - Mme Claire COP - M. Dakoury DAGO - Mme Soumia BAKHTI - M. Alexis BRILLET - Mme Aline LEJEUNE - MM. Hugues ALEXANDRE - Jérémy VISCONTI - Mme Catherine VANDEWATTYNE - M. Antonin FERREIRA ROCHE - Mme Ophélie BEASLAY - M. Casimir SZEPIZDYN.

Monsieur Alexis BRILLET est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article IV de l'arrêté ministériel du 31 décembre 1926, il est procédé à la remise des archives de la commune entre le Maire sortant et le Maire entrant.

Après en avoir délibéré, l'unanimité des membres du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le procès-verbal de récolement.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 23 mars 2026

Le Maire,



Laëtitia COQUELLE

Récolement des archives

Procès-verbal de décharge et de prise en charge des archives
de la commune de LIANCOURT (Oise – 60)

Mme COQUELLE Laëtitia, sans profession, domiciliée 110 rue Etienne Dolet à LIANCOURT, maire sortant,

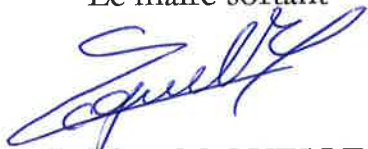
et

Mme COQUELLE Laëtitia, sans profession, domiciliée 110 rue Etienne Dolet à LIANCOURT, élue maire lors de la séance du conseil municipal en date du 20 mars 2026,

ont procédé aujourd'hui à la remise des archives de la commune et ont constaté l'existence des documents mentionnés sur le récolement joint en annexe. Les lacunes constatées y ont été également signalées, ainsi que les documents éventuellement sortis temporairement de la commune (restauration, reliure, exposition etc.).

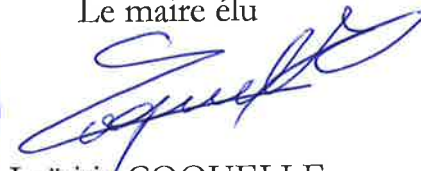
Fait en mairie, le 23 mars 2026 à LIANCOURT

Le maire sortant


Laëtitia COQUELLE



Le maire élu


Laëtitia COQUELLE

Un exemplaire sera remis à Mme COQUELLE Laëtitia, maire sortant, pour lui servir de décharge, un exemplaire sera adressé au représentant de l'État dans le département, un exemplaire sera conservé dans les archives de la commune.